



Piscine de Marignac

Saison hivernale 2025-2026

Du 22 septembre 2025 au 5 mai 2026

Horaires

Du lundi au dimanche : 11h00 à 19h00

Tarifs

Entrée Adulte	8.-
Entrée Enfant* / AVS* / AI* / étudiant-e* / chômeur-euse* / Hospice général*	4.-
<i>*sur demande, présentation d'une carte de légitimation.</i>	
<i>Etudiant-e en Suisse : moins de 25 ans.</i>	
<i>AVS : 65 ans.</i>	
<i>Chômeur-euse : inscrit-e au chômage en Suisse avec carte de l'ORP timbrée.</i>	
<i>Enfant : de 5 à 18 ans.</i>	
<i>Hospice général : attestation à demander à l'Hospice général.</i>	

Multicarte saison hivernale	
<i>(Transmissible, valable 2 ans à partir de la date d'achat.)</i>	
10 entrées adulte	72.-

Abonnement mensuel saison hivernale	
<i>(Non transmissible, valable un mois à partir de la date d'achat. Non remboursable, non compensable même en cas de fermeture de la piscine. Attention : dans les 31 jours sont inclus les jours de fermetures officielles de la piscine. Ces jours ne sont ni compensés, ni restitués.)</i>	
Adulte	45.-
Adulte résident	35.-
Enfant* / AVS* / AI* / étudiant-e* / chômeur-euse* / Hospice général*	25.-

Abonnement saison hivernale	
<i>(Non transmissible, valable uniquement la saison en cours. Non remboursable, non compensable même en cas de fermeture de la piscine.)</i>	
Adulte	250.-
Adulte résident-e	200.-
Enfant* / AVS* / AI* / étudiant-e* / chômeur-euse* / Hospice général*	150.-

Abonnement annuel	
<i>(Non transmissible, valable 1 an à partir de la date d'achat. Non remboursable, non compensable même en cas de fermeture de la piscine.)</i>	
Adulte	300.-
Adulte résident-e	250.-
Enfant* / AVS* / AI* / étudiant-e* / chômeur-euse* / Hospice général*	180.-

Fermetures

- Du 25 décembre 2025 au 1^{er} janvier 2026 inclus
- Du 9 mars au 6 avril 2026 inclus (*entretien annuel*)
- Du 6 au 8 mai 2026 inclus (*passage hiver-été et formation du personnel*)

Ville de Lancy
République et canton de Genève

